



PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA LPO ALSACE DU 18 SEPTEMBRE 2020

Remarque préliminaire : le texte ci-après constitue un projet de procès-verbal, qui reste à approuver par la prochaine Assemblée Générale.

⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿

L'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2019 de l'association locale « Alsace » de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, a eu lieu le vendredi 18 septembre 2020 à partir de 19h dans les locaux du C.I.N.E. du Moulin à LUTTERBACH (68), en présence d'une 50^{aine} de personnes.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24/05/2019 (exercice 2018)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités 2019
4. Situation de trésorerie de l'exercice 2019
5. Rapport du Commissaire aux Comptes
6. Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
7. Divers

⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿

De 16H30 à 19H, une sortie était proposée aux membres intéressés, pour découvrir la richesse avifaunistique de la Coulée Verte de l'Ill à Mulhouse, sous la houlette de Daniel NASSHAN et des membres du groupe local LPO M2A.

⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿⦿

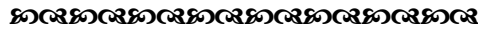
Comme de coutume, le Président Yves MULLER a salué les membres présents et excusé quelques membres absents, avant de remercier chaleureusement le CINE du Moulin pour l'organisation de cette assemblée générale et la fourniture de la salle.

Dans une petite allocution de bienvenue axée sur la Protection de la Nature et des Oiseaux en Alsace et dans la région de Mulhouse, le responsable du CINE a brièvement présenté le Moulin à Lutterbach qui constitue un espace pédagogique remarquable dédié à l'Education à la Nature, à l'Environnement, et au développement durable pour tous les publics.

Le Président Y. MULLER a repris la parole pour saluer le groupe LPO M2A récemment créé, et géré avec brio par Daniel NASSHAN ; il a également salué Henri JENN, Président d'Honneur de la LPO Alsace, en soulignant en quelques mots la brillante carrière de ce dernier au sein de la LPO.



Enfin, avant d'attaquer l'ordre du jour, le Président explique le report de l'Assemblée Générale au mois de septembre, en raison de la crise sanitaire ; à noter que cette dernière s'est déroulée dans le plus strict respect des gestes-barrière (port du masque, distanciation physique, etc.).



I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2018, qui était consultable en ligne sur le site Internet de l'association, est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Rappel : le rapport moral doit être mis par écrit avant l'assemblée générale, afin d'être remis au Commissaire aux Comptes.

Après un bref historique de la LPO en Alsace, le Président a présenté son rapport moral, dans lequel il a notamment souligné la poursuite du développement de notre association (près de 2500 membres et 22 salariés), l'importance fondamentale du bénévolat et la complémentarité entre bénévoles et salariés ; il a bien évidemment évoqué l'impact de la crise sanitaire sur les activités de l'association.

Pour prendre connaissance de l'intégralité du rapport moral, se référer au document joint en annexe ; ce document a été distribué aux participants en début de séance.

III. RAPPORT D'ACTIVITES

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Un diaporama préparé par l'équipe salariée, richement illustré, et commenté par le Président Yves MULLER et plusieurs autres intervenants (membres du Conseil d'Administration, bénévoles et salariés), a permis de mettre en avant les aspects essentiels des activités de notre association et certains faits marquants, déclinés selon les thèmes suivants : Etudes scientifiques, Conservation/protection, Animation/sensibilisation, Vie associative et Communication/partenariats. Ont notamment été mis en avant :

- l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité, et le rôle de la Coordination LPO Grand Est
- les actions du pôle Médiation Faune Sauvage
- la construction du nouveau Centre de Soins et des nouveaux locaux de la LPO Alsace à Rosenwiller
- le dynamisme de nos 7 groupes locaux.



IV. SITUATION DE TRESORERIE DE L'EXERCICE 2019

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Le rapport financier a été présenté par Martine DESOMBRE, trésorière. En s'appuyant sur quelques diapositives, elle a brièvement commenté les différents tableaux et diagrammes : bilan 2019 (Actif et Passif) et compte de résultat 2019 (Produits et Charges), avant de conclure en disant que l'association continue à bénéficier d'une base financière solide, grâce aux différents legs et à une gestion saine de la trésorerie.

Elle propose d'affecter l'excédent 2019 au fonds associatif ; l'assemblée valide cette proposition à l'unanimité.

V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La trésorière Martine DESOMBRE lit un extrait du rapport des Commissaires aux Comptes.

Un vote collectif permet d'approuver les différents rapports présentés (rapport moral, rapports d'activités, rapport financier et rapports du commissaire aux comptes), à l'unanimité des membres présents.

VI. RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration 2019 comprenait 17 membres (sur 18 possibles) ; la liste des administrateurs sortants était la suivante : C. FRAULI, Y. MULLER, JM RISSE, P. SIGWALT et M. WEISSGERBER-SIGEL ; Pierre BUCHERT étant démissionnaire, il y avait donc 7 postes à pourvoir. Tous les administrateurs sortants ont déclaré renouveler leur candidature, et deux nouvelles candidatures ont été enregistrées avant l'A.G., celles de Denis DUJARDIN et Daniel NASSHAN.

Y. MULLER propose un vote à main levée, pour l'ensemble des 7 candidats ; l'assemblée accepte et à l'issue du vote, les 5 membres sortants ont été déclarés réélus et les 2 nouveaux candidats élus, et ce à l'unanimité.

Le Président a félicité le nouveau Conseil d'Administration, qui est donc à ce jour au complet (18 membres) :

Jean-Marc BRONNER, Claudio CASABONA, Martine DESOMBRE, Christian DRONNEAU, Denis DUJARDIN, Valérie FLORIDIA, Christian FRAULI, Stéphane GOUBERT, Fernand KASEL, Frédérique MERCK, Yves MULLER, Daniel NASSHAN, Jean-Marie RISSE, Bertrand SCAAR, Pierre SIGWALT, Gillian STEIMER, Mado WEISSGERBER-SIGEL et Alain WILLER.

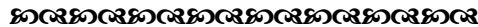


VII. DIVERS :

La parole est donnée aux membres.

L'un d'eux intervient à propos de la problématique des fauchages démesurés et/ou précoces au bord des routes, en s'inquiétant des moyens d'action permettant de lutter contre ce phénomène. Le Président lui répond d'alerter les élus locaux et départementaux, y compris via la LPO, mais de manière concertée.

L'Assemblée Générale a été close officiellement à 21H par le Président Yves MULLER, qui a remercié les participants avant de les convier au traditionnel verre de l'amitié. Ce dernier s'est tenu à l'extérieur du centre, afin de respecter les recommandations sanitaires.



Procès Verbal rédigé le 22 avril 2021, à approuver lors de la prochaine Assemblée Générale.

Certifié sincère et véritable par :

Le Secrétaire de la LPO Alsace
Christian FRAULI

Le Président de la LPO Alsace
Yves MULLER